

Chapitre VII

COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Étudiez et classez, d'après leur forme, leur rôle et leur sens, les compléments circonstanciels du texte suivant :

« La tourte à la viande »

- 1 Sylvain, le fils aîné, avait un culte pour Gabrielle, sa sœur la plus jeune, mariée à la ville où elle était boulangère. Quand il avait travaillé toute la semaine dans les champs, sa grande joie, c'était de venir dîner chez elle le dimanche.
- 5 Leur père, fâché du mauvais exemple que ces perpétuels voyages donnaient à ses sept autres enfants, une nuit ferma la porte de la maison et Sylvain, fatigué d'avoir longtemps et hâtivement marché, sa chemise trempée, dormit dans le foin.
- 10 Le lendemain, la fièvre le prit et quatre jours plus tard il allait rendre l'âme, à vingt-neuf ans :
- Avant de mourir, dit-il, je veux manger encore une fois de la tourte à la viande, comme ma petite sœur Gabrielle seule sait la faire.
- 15 Gabrielle (c'était ma grand-mère maternelle qui avait alors dix-huit ans), tout en larmes, se mit à la pâte, coupa menue la chair, l'arrosa de cognac et après la cuisson enveloppa le tout bien précieusement de quatre linges pour empêcher que son chef-d'œuvre ne se refroidît, pendant le trajet, dans la voiture à âne qu'elle menait elle-même et qui la conduisit bride abattue auprès de son frère bien-aimé.
- 20 Comme elle arrivait, il agonisait, mais interrompant l'Extrême-Onction, il se souleva sur sa couche, fit signe à Gabrielle d'approcher, de dénouer le linge. La tourte allégrement fumait et c'est en humant ce parfum de vie qu'il mourut.

Marcel Jouhandeau, *Chaminadour* (1934), © Gallimard.

PRÉALABLES

Connaissances requises

Lecture : *G.M.F.*, chap. V : « Les structures de la phrase », § 4.5., « Les compléments circonstanciels », p. 140-145, et chap. XV : « Les circonstanciels », p. 503-518 (voir aussi V, 3., ainsi que 4.1. et 4.2., p. 123 sq. ; X, 2. et 3., p. 376 sq. ; et XXI, 2.1., p. 604 sq.).

La notion de complément circonstanciel n'est pas toujours conçue de façon identique. Pour la *G.M.F.* explicitement, comme implicitement pour la *Terminologie grammaticale*¹ officielle, le complément circonstanciel [GP] est le troisième constituant majeur de la **phrase de base** [GN + GV + (GP)]², c'est un « complément de phrase ».

Selon une telle définition :

1 / Il est **facultatif**, ce qui ne le distingue pas de certains constituants du GV, C.O.D. ou C.O.I., qui sont effaçables dans certaines conditions.

2 / Il est **mobile**, on peut le trouver non seulement après le groupe verbal, mais par exemple entre le sujet et le verbe, ou encore en tête de phrase ; toutefois cette mobilité du C.C. peut se trouver

1. Centre national de documentation pédagogique, juin 1997, p. 17-18 et p. 20. Ce document ne prend pas nettement position sur les fonctions circonstanciels de l'adverbe (voir p. 26-27). Au sujet des fonctions de l'adverbe, voir *G.M.F.*, X : 2. et 3.

2. Parmi les autres options possibles, il y a celle de la grammaire scolaire traditionnelle qui les identifie d'après leur signification (lieu, temps, manière, etc.) ou d'après leur capacité de répondre aux questions *quand, où, pourquoi, comment* (et le cas échéant *combien*), et qui manque visiblement de rigueur. Il y a aussi la conception, maximaliste, mais cohérente, qui fait dépendre du verbe tous les compléments, depuis les plus étroitement associés à ce verbe, les compléments **nucléaires** (parmi lesquels les modificateurs du verbe, puis les C.O.D., les C.O.I., et enfin des circonstanciels « obligatoires »), les circonstanciels **intraprédicatifs** (rhématiques dans notre terminologie), **extrapredicatifs** (scéniques), **transprédicatifs** (adverbes de commentaire phrastique, *modalisateurs* dans la nouvelle terminologie officielle). Dans cette théorie, défendue en particulier par des linguistes se situant dans la mouvance guillaumienne, on admet qu'il existe un continuum au sein duquel on passe par paliers des compléments du verbe aux compléments circonstanciels (voir par ex. Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Hachette-Duculot, 1997, p. 486 et s., p. 524 et s.). La question essentielle et difficile, on en convient et on y reviendra, est la distinction entre C.O.I. (effaçable dans certains cas) et C.C. (qui prend lui aussi la plupart du temps la forme d'un GP).

plus ou moins réduite dans un contexte donné, et en tout cas elle ne peut être appréciée correctement que dans des propositions qui ne dépendent pas d'une autre proposition, en raison des contraintes dans l'ordre des mots qui affectent certaines subordonnées.

3 / Sa forme canonique est le **groupe prépositionnel** ; cependant tout groupe prépositionnel n'est pas circonstanciel, loin de là ; d'autre part il existe des **groupes circonstants dépourvus de préposition**, notamment des GN locatifs ou temporels (ces groupes ayant les mêmes latitudes combinatoires et occupant les mêmes positions que les GP de même sens) ; certaines **propositions subordonnées**, substituables à des GP circonstanciels, doivent aussi être considérées comme des circonstants ; enfin la fonction circonstancielle peut être remplie par des **adverbes**¹.

4 / Il **n'appartient pas à la valence du verbe**² ; et par suite, lorsqu'il est introduit par une préposition, le choix de cette dernière n'est pas contraint par le verbe.

5 / **L'emploi en discours du complément circonstanciel** n'est pas uniforme. Du point de vue de la **communication**, le C.C. (ou circonstant) peut être soit un élément du **thème**, et on le trouve alors généralement en tête de phrase, soit un élément du **propos**, et dans ce cas on le trouve généralement après le groupe verbal, sans pause ni ponctuation. Par exemple, le circonstant *en été* dans *En été, je bois du rosé* est un circonstant à fonction **scénique** (réponse à la question « Que buvez-vous en été ? »), mais il prend une valeur **rhématique** dans *Je bois du rosé en été* (« Quand buvez-vous du rosé ? ») (*G.M.F.*, V : 4.5.3.). S'il est détaché après le groupe verbal, ou inséré entre le sujet et le GV en manière de parenthèse, il peut constituer ou bien un élément retardé du thème, ou bien un propos secondaire³.

1. Beaucoup d'adverbes qui peuvent difficilement se placer en dehors du GV et qui, en revanche, peuvent s'insérer à l'intérieur des formes verbales composées (entre l'auxiliaire et le participe passé), sont plutôt à considérer comme des modificateurs du verbe, même si l'information qu'ils véhiculent est du même ordre que celle des circonstants (la manière ou le temps, par ex.).

2. C'est à ce niveau qu'une discussion peut s'instaurer : entre les constituants nominaux du GV (et en particulier les C.O.I., dont certains sont effaçables) et les GP circonstanciels (dont la mobilité est parfois réduite par des facteurs sémantiques ou énonciatifs), la limite n'est pas nécessairement très nette.

3. Pour un rappel des tests de reconnaissance des thèmes et des propos, voir B. Combettes, *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, A. De Boeck-Duculot, 1983, et *G.M.F.*, XXI : 2.1.

Le déplacement du C.C. n'est donc pas neutre du point de vue du sens. Ainsi, dans *tu pourras lire ce livre en venant demain*, le gérondif a plutôt une simple valeur de concomitance, tandis qu'il a plutôt une valeur de cause ou de condition dans *en venant demain tu pourras lire ce livre*¹. Dans *j'ai exécuté ce travail selon vos instructions* et *selon vos instructions, j'ai exécuté ce travail*², la différence de sens est encore bien plus considérable : dans le premier cas il s'agit d'instructions précisant la manière de réaliser le travail en question, dans le second de l'ordre de passer (ou non) à la réalisation, comme le montre le test de la négation : *je n'ai pas exécuté ce travail selon vos instructions* (« mais je l'ai exécuté autrement ») et *selon vos instructions, je n'ai pas exécuté ce travail* (« vous me l'aviez interdit »). Il faut distinguer entre l'analyse syntaxique du C.C., qui est purement formelle, et son analyse discursive : le C.C. scénique ne fait pas partie du propos et reste donc en dehors de la portée de la négation.

La distinction entre circonstanciel scénique et circonstanciel rhématique n'est pas toujours possible dans les phrases interrogatives, dans les phrases injonctives, et surtout dans les propositions subordonnées, d'une part à cause des contraintes qui peuvent y affecter l'ordre des mots, d'autre part en raison du fait que leur fonction assertive peut être suspendue : les interrogatives sont intrinsèquement thématiques, et le propos correspondant est dans la réponse ; les injonctives n'articulent pas un propos par rapport à un thème, même si elles impliquent un contenu informatif ; les subordonnées se situent fréquemment à un niveau informationnel inférieur, où elles participent à la visée communicationnelle sans connaître par elles-mêmes l'opposition d'un thème et d'un propos.

Repérage des occurrences

Cette opération préalable revêt pour la réalisation de notre exercice une importance fondamentale.

1. Exemple emprunté à Nicole Le Querler, « Les circonstanciels et la position initiale », in Guimier (dir.), *1 001 circonstanciels*, PU Caen, 1993, p. 174.

2. Exemple emprunté à J. Dubois et J. Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, 1973, p. 154.

1 / **C.C. /v/ groupes nominaux et adjectivaux en position détachée** (y compris les participes, à moins qu'ils ne constituent une *proposition participiale*). Ces éléments « apposés » ne peuvent être considérés comme des compléments circonstanciels, même s'ils sont susceptibles d'interprétations circonstancielle (causales ou conditionnelles par exemple) que l'on peut mettre en évidence par des paraphrases. Syntaxiquement en effet, ils restent liés au GN par rapport auquel ils sont « mis en apposition » et leur mobilité par rapport à ce GN est faible ou nulle. Ce ne sont pas des « compléments de phrase ».

2 / **C.C. /v/ C.O.D.** Cette distinction est banale : les C.C. réalisés sous forme de GN (*il viendra **la semaine prochaine** - il vend des journaux **place de l'Opéra***) se distinguent des C.O.D. (même de ceux qui sont facultatifs) à la fois par un trait négatif (impossibilité de devenir sujet de la phrase passive) et par un trait positif (le déplacement pur et simple, alors que le déplacement du C.O.D. dans la dislocation impose son remplacement par un pronom).

3 / **C.C. /v/ C.O.I.** La distinction n'est pas toujours aisée à effectuer. Évidemment, un GP obligatoire ne saurait être un C.C. (*je vais à **Paris**, il a succédé à **son père***). Mais un C.O.I. peut être facultatif, et un C.O.D. même peut l'être (*je lis **un livre** / je lis - il travaille à **son roman** / il travaille - il a reçu un cadeau **de sa sœur** / il a reçu un cadeau*). C'est par conséquent la mobilité¹ et la contrainte exercée ou non par le verbe sur le choix de la préposition qui sont avant tout à prendre en considération. Ainsi, *il est tombé **dans la cour*** admet deux interprétations. Si on peut placer *dans la cour* en tête de phrase, c'est certainement un C.C., « il était dans la cour et il est tombé » (le détachement en fin de phrase, après virgule à l'écrit, après une pause à l'oral, est également possible). Mais si la phrase signifie « il était là-haut (à sa fenêtre par exemple) et il est tombé dans la cour », le même GP est un C.O.I., et la reformulation avec déplacement en

1. Mais il faudra tenir compte du fait que certains compléments indirects constituant du GV appartenant manifestement à la valence verbale peuvent exceptionnellement être placés en tête de phrase, notamment en emploi contrastif : ***A son frère**, il a donné un livre ; à **sa sœur**, un byou*. Et la valence locative de destination, par exemple, peut être satisfaite par le choix de diverses prépositions : *il va **à Paris** / **dans** la Mayenne / **en** Angleterre*.

tête apparaît extrêmement douteuse : ? *dans la cour, il est tombé*. C'est que le verbe *tomber* généralement employé intransitivement est en fait un verbe transitif indirect, avec une valence locative de destination qui n'est que rarement réalisée ; *tomber*, c'est en principe « tomber sur le sol » : de ce fait *il est tombé par terre* est légèrement pléonastique.

4 / **Adverbes circonstanciels /v/ adverbes modificateurs du verbe**. Cette distinction n'est pas non plus toujours aisée. La possibilité pour un adverbe d'être inséré dans la forme verbale elle-même lorsque celle-ci est composée n'est pas un critère déterminant ; en revanche la résistance à occuper cette position peut être l'indice qu'on a affaire à un C.C. (? *j'ai hier lu un livre* - **il a ici rencontré Jean*). C'est la faible mobilité de l'adverbe modificateur du verbe qui le signale à l'attention : *il a mal travaillé* / **mal il a travaillé*. On constatera par exemple qu'en dépit de leur parenté sémantique, *encore* et *souvent* n'ont pas le même comportement syntaxique : *il a encore fait des bêtises* / **encore, il a fait des bêtises*. Le déplacement de *parfaitement* dans *il a parfaitement réalisé ce travail* / *il a réalisé ce travail parfaitement* / *parfaitement, il a réalisé ce travail* ne doit pas faire illusion ; de toute évidence *parfaitement* est un modificateur du verbe dans les deux premières phrases, mais dans la dernière, selon l'interprétation la plus vraisemblable (« je vous assure »), c'est un adverbe de commentaire phrastique.

5 / **Adverbes circonstanciels et adverbes de commentaire phrastique** (« modalisateurs » dans la terminologie de 1997). Ces adverbes de commentaire satisfont aux critères formels de reconnaissance des C.C. : ils peuvent à la rigueur être insérés dans la proposition, à titre de parenthèse, et sont prédicatifs quelle que soit leur position dans la phrase, mais cette prédication s'exerce en dehors de la proposition : ou bien ils sont prédicats d'énoncé (*heureusement, il est bien rentré* = « le fait qu'il soit bien rentré est heureux ») ou bien prédicats d'énonciation (*franchement, ce n'est pas une réussite* = « je vous dis franchement que ce n'est pas une réussite »). On peut les considérer comme des circonstanciels (c'est ce que fait la *G.M.F.* V : 4.5.3. et X : 2., mais non la terminologie officielle, qui passe leur fonction sous silence), à condition toutefois de mentionner leur spécificité¹.

1. Disons tout de suite qu'il n'y en a pas dans le texte à étudier.

6 / **Propositions circonstancielles.** On ne peut admettre au sens strict comme propositions circonstanciennes que les subordonnées qui sont « compléments de phrase », c'est-à-dire qui sont des constituants immédiats de la phrase (mobiles et facultatifs) et donc ne dépendent pas d'un groupe de mot (GN, GAdj, GAdv). Les systèmes corrélatifs, qu'ils soient notamment comparatifs ou consécutifs, malgré une certaine parenté sémantico-logique avec les propositions circonstanciennes, sont à classer à part. Nous renvoyons sur ce point à la *G.M.F.*, XV : 3., qui ne les rattache au chapitre sur les circonstanciennes que pour se conformer à l'usage de la grammaire scolaire. Depuis la reconnaissance des systèmes corrélatifs en tant que tels par la *Terminologie grammaticale* de 1997¹, il n'y a plus aucune raison de procéder à ce genre de compromis.

Recommandation finale : il est toujours possible de mettre en échec tel ou tel de ces critères dans des situations d'énonciation particulières, par exemple en raison de la liberté de l'ordre des mots ou des effacements dans la langue parlée familière, ou à cause de contraintes sémantiques spécifiques à un contexte donné. Il n'en faut pas moins faire l'effort de classement demandé, quitte à faire remarquer au cours de l'analyse les latitudes ou restrictions d'emploi que l'on constate, et par voie de conséquence la difficulté d'attribuer une étiquette analytique indiscutable à certains syntagmes.

5

CLASSEMENT PROPOSÉ

1. *La nature morpho-syntaxique des circonstanciels*

A ce niveau de l'analyse, et pour éviter des longueurs inutiles, ne seront discutés que les cas présentant des difficultés particulières, c'est-à-dire où le double caractère mobile et facultatif du C.C. demande à être confirmé ou réfuté.

1. *Brochure CNDP*, juin 1997, p. 20-21, au chapitre sur « L'analyse de la phrase complexe ». Cette nouvelle terminologie officielle introduit la notion de systèmes corrélatifs, mais sans préciser la fonction de chacune des deux propositions en cause.

A / Adverbes

L'adverbe *alors* (l. 13) est-il un modificateur du verbe, ou un véritable C.C. de temps ? Sa mobilité fait pencher plutôt pour la dernière solution ; mais elle serait évidemment plus facile à mettre en évidence dans la phrase constituante : *alors, elle avait dix-huit ans* ; et si le sujet était un GN strict : *ma grand-mère, alors, avait dix-huit ans*.

Le groupe formé par les deux adverbes coordonnés *longtemps et hâtivement* (l. 7) présente un cas remarquable. Isolément, en effet, seul *longtemps* est un véritable C.C. : *longtemps, il a marché / longtemps, il a hâtivement marché*. L'adverbe *hâtivement* est plutôt à considérer comme un modificateur du verbe (d'un statut comparable à celui de l'adjectif dans *une marche hâtive*) : ? *hâtivement, il a marché / *hâtivement, il a longtemps marché*. L'ordre des mots dans le texte n'est pas neutre : ? *fatigué d'avoir hâtivement et longtemps marché* n'est guère satisfaisant. Il faut que le modificateur reste au plus près de la forme verbale à laquelle il est étroitement subordonné. Sa dépendance sémantique par rapport au verbe peut aussi être mise en évidence par le fait qu'il ne peut être mis en rapport qu'avec un verbe de mouvement ou en tout cas un verbe dynamique : **il a hâtivement plu / *elle a hâtivement rêvé* (alors que *longtemps* ne connaît guère de restrictions d'emploi de ce genre). La surprise vient donc de l'attelage constitué par ces deux adverbes. On admet généralement en effet que deux termes coordonnés par *et* ont même statut syntaxique. Ici, c'est la seule parenté morphologique qui les réunit. Mais une fois coordonnés (par un « coup de pouce » stylistique, peut-être bien), ils acquièrent une certaine mobilité de groupe : *longtemps et hâtivement, il a marché / Sylvain, longtemps et hâtivement, a marché*. Nous émettrons donc l'hypothèse que, une fois lié à *longtemps*, *hâtivement* cesse d'être un véritable « adverbe de manière » et constitue solidairement avec lui un circonstanciel temporel.

B / Groupes prépositionnels

Dans les champs (l. 3), *dans le foin* (l. 8), *à vingt-neuf ans* (l. 10), *après la cuisson* (l. 15), *pendant le trajet* (l. 16-17), *dans la voiture à âne...* (l. 17-18) sont tous des circonstanciers mobiles et facultatifs.

On peut certes discuter du caractère facultatif de *dans le foin* : sa suppression apparaît difficile dans le texte. Mais ce GP n'est pas pour autant un complément obligatoire (un C.O.I.) de *dormir*. C'est le caractère rhématique du C.C., et plus spécialement le fait qu'il constitue l'élément essentiel du propos *dormir dans le foin*, qui est en cause ; à telle enseigne que la forme négative de la phrase, *il ne dort pas dans le foin*, serait interprétée comme « il dort, mais pas dans le foin ».

C / Groupes nominaux circonstants non prépositionnels

Toute la semaine (l. 3), *le dimanche* (l. 4), *une nuit* (l. 6), *le lendemain* (l. 9), *quatre jours plus tard* (l. 9) sont des exemples classiques de circonstants temporels sans préposition. On vérifiera aisément, outre leur mobilité et leur caractère facultatif, leur incapacité à remplir une fonction de GN dans la phrase où ils se trouvent¹. Ainsi, *toute la semaine* ne saurait être, pour des raisons d'incompatibilité sémantique, le C.O.D. de *avait travaillé*, en dépit du fait que *travailler* puisse être employé comme verbe transitif direct, car cette possibilité est restreinte aux C.O.D. représentant une chose ou plus précisément une matière (*travailler le cuir*).

D / Gérondif

En humant ce parfum de vie (l. 21-22) est ce qu'il est convenu d'appeler un gérondif, c'est-à-dire, en somme, un GP formé obligatoirement par la préposition *en* et un groupe infinitif dont le noyau verbal prend obligatoirement la forme du participe présent. Pour apprécier sa mobilité et son caractère facultatif, il faut évidemment remonter en deçà de la transformation d'extraction par *c'est... que*. *En humant ce parfum de vie, il mourut / Il mourut en humant ce parfum de vie / Il mourut.*

E / Proposition participiale

Le syntagme *sa chemise trempée* (l. 7-8) doit-il être considéré comme une construction absolue (*G.M.F.*, VI : 4.7.2.), en position

1. Comme suffit à le montrer l'impossibilité de les pronominaliser en *le, la, les*, ou d'en faire des sujets si on met la phrase au passif.

détachée par rapport au sujet de la phrase, *Sylvain*, ou comme une proposition participiale (G.M.F., XV : 1.2.), c'est-à-dire une proposition assumant une fonction circonstancielle ? En fait la forme attendue de la construction absolue détachée serait *la chemise trempée*, correspondant à la phrase *il avait la chemise trempée* ; un tel groupe resterait syntaxiquement et sémantiquement attaché au sujet. Au contraire, nous constatons que *sa chemise trempée* est relativement mobile : déjà sa place dans notre texte n'est pas contiguë au sujet comme dans *Sylvain, sa chemise trempée, fatigué...* Nous pourrions même avoir *Sylvain, fatigué..., dort dans le foin, sa chemise trempée* (tout au plus préférerait-on *sa chemise étant trempée*). On peut trancher en faveur de la proposition participiale circonstancielle, décrivant une situation (temps ? cause ? concession ? on y reviendra).

F / Groupes infinitifs prépositionnels

Avant de mourir (l. 11) est, sans le moindre doute, un circonstant. *Je veux, avant de mourir, manger encore une fois...* / *Je veux manger encore une fois avant de mourir...* / *Je veux manger... de la tourte comme ma... sœur Gabrielle seule sait la faire, avant de mourir.* Mais si sa mobilité est indiscutable, elle ne règle pas le problème de sa dépendance ; on peut se demander si c'est un complément de la proposition *je veux...* ou de la proposition constituante, réalisée dans le texte à l'infinitif, dont le noyau verbal est *manger*¹. Aucun élément formel ne permet de trancher. On verra plus loin les conséquences que cela peut avoir sur le plan de l'analyse thématique.

G / Propositions circonstancielles

Quand il avait travaillé toute la semaine dans les champs, sa grande joie, c'était de venir dîner chez elle le dimanche (l. 2-4). La proposition temporelle introduite par *quand* peut être effacée, déplacée après sa grande joie, ou même à la fin de la phrase.

1. La question s'évanouit si on considère *vouloir* comme un auxiliaire modal, mais cette analyse paraît assez contestable : tout d'abord sur le plan formel, car *manger...* peut être extrait et pronominalisé (*manger de la tourte, je le veux*), ce qui est l'indice d'une certaine autonomie de chacun des deux verbes par rapport à l'autre ; ensuite sur le plan sémantico-logique, car *je veux* n'est pas (en tout cas ici) l'expression d'une « modalité » (un jugement de valeur ou de fait) attachée au procès *je mange de la tourte*, mais un acte en soi.

H / Pronom relatif

Mariée à la ville où elle était boulangère (l. 2). Pour analyser la structure interne de la relative, nous devons commencer par remonter à la phrase constituante : *elle était mariée à la ville + elle était boulangère dans cette ville*. Nous pouvons constater alors que le GP *dans cette ville*, pronominalisé en *où* par la transformation relative, est dans la constituante mobile et facultatif : *dans cette ville, elle était boulangère / elle était boulangère dans cette ville / elle était boulangère*.

Cas méritant discussion

A la ville (l. 2) n'est certainement pas le C.O.I. du participe passé *mariée*. Bien sûr, *se marier / être marié* comporte nécessairement la valence à *quelqu'un*, réalisée ou non. Mais ici, visiblement, *la ville* ne remplit pas les conditions pour saturer cette valence. Dira-t-on que c'est le C.C. de lieu de *se marier* ? Rien n'est moins sûr : le mariage n'a-t-il pas généralement lieu dans le pays de la fiancée et non du fiancé ? Le participe *mariée* exprime non un procès, mais un état, ou mieux encore une qualité, qui s'oppose à *célibataire* ; ce n'est en fait même plus un participe, mais un simple adjectif qualificatif. Est-il possible néanmoins de faire de *à la ville* un C.C. ? Seulement dans la mesure où on admettra l'ellipse d'une relative, *sa sœur la plus jeune, (qui était) mariée à la ville*, dans laquelle on considérera que *elle était mariée* est une phrase attributive dont *à la ville* est le C.C., mobile en principe (**à la ville, elle était mariée / elle était mariée à la ville**), mais ici manifestement rhématique, donc difficilement déplaçable et effaçable.

Chez elle (l. 4) présente un cas remarquable de double structure. La phrase constituante est *il venait dîner chez elle le dimanche*, qui a elle-même pour constituante, semble-t-il, *il dînait chez elle le dimanche* ; à moins que la constituante du rang le plus élevé soit *il venait chez elle le dimanche*, et la sous-constituante *il dînait*. Or *dîner* est un verbe intransitif et, par rapport à ce verbe, *chez elle* est un simple circonstant : **chez elle, il dînait / il dînait chez elle / il dînait**. Mais *venir* ne paraît être intransitif que quand il n'est pas nécessaire de préciser, en raison de la situation ou du contexte, le lieu d'où l'on vient (*venir de...*) et surtout, pour notre propos, le lieu où l'on vient qui est généralement de manière implicite *ici*. Mais *venir ici* est hors de propos

dans notre texte, qui doit donc préciser le lieu de destination *venir chez elle*. C'est si vrai que la mobilité de *chez elle* serait cette fois réduite : ? **chez elle**, *il venait* est peu acceptable. Notre sentiment est qu'en fait *chez elle* est simultanément ici le C.O.I. de *venir* et le C.C. de *dîner*. Le syntagme formé par le verbe de mouvement et l'infinitif possède d'ailleurs d'une façon générale une très forte cohésion¹.

Encore une fois (l. 11) comprend apparemment un adverbe, *encore*, et un GN qui fonctionne fréquemment comme circonstant non prépositionnel (**une fois**, *il m'est arrivé une curieuse aventure*), mais qu'en est-il ici, pour commencer, de leur rapport ? L'effacement de *une fois* produit une phrase acceptable : *je veux manger **encore** de la tourte...* ; alors que celle de *encore* donne un résultat un peu moins satisfaisant : *je veux manger **une fois** de la tourte* (on attendrait plutôt *une dernière fois*). On peut donc admettre qu'il s'agit plutôt d'un syntagme unique, dont les composantes sont permutable (*une fois encore*), déplaçable uniquement en bloc, et où *encore* a une position dominante. Reste à savoir si c'est un C.C. Dans la phrase du texte, le déplacement en tête produit un effet de sens curieux : **encore une fois**, *je veux manger de la tourte...* Le groupe adverbial y prend le sens d'un commentaire phrastique (un prédicat d'énonciation : « je le dis encore une fois », « je le répète », « j'y insiste »), qu'il peut avoir dans d'autres positions, mais à condition toutefois d'être détaché du reste de la phrase par une ponctuation ou une intonation convenable. Cela n'a rien à voir avec le groupe que nous sommes en train d'analyser. Mais par ailleurs, rien ne dit qu'il s'agisse d'un élément de la phrase *je veux manger...* On peut supposer qu'il appartient plutôt à la phrase constituante *je mangerai **encore une fois** de la tourte*, où, cette fois, le déplacement est possible sans changement notable de sens : **encore une fois**, *je mangerai de la tourte / je mangerai de la tourte **encore une fois***. Seulement, si, comme nous le pensons, c'est bien un C.C. de la proposition dont le verbe est *manger*, il faut ajouter tout de suite que seul le groupe *encore une fois* est véritablement un C.C. En effet, réduit à *encore*, il perdrait la possibilité de se placer en tête de cette proposition, sauf à changer de sens (c'est-à-dire à prendre

1. Illustrée également par l'impossibilité de négativer l'infinitif : *je cours acheter du pain / je ne cours pas acheter du pain* mais non **je cours ne pas acheter du pain* ou **je ne cours pas ne pas acheter du pain*. Pour la négation, les deux verbes forment un tout indissociable.

cette fois un sens logique, concessif) : **encore**, *je mange de la tourte* (« malgré tout », « alors, que diriez-vous si je n'en mangeais pas ? », « et pourtant, j'en mange ») ; et si on le plaçait en fin de phrase, *encore* deviendrait agrammatical : **je mange de la tourte à la viande encore*, on devrait en conclure dans ce cas que ce serait un modificateur du verbe : *je mange encore de la tourte* = *je remange de la tourte*.

Bien précieusement (l. 15) et **allégrement** (l. 21) sont-ils des modificateurs du verbe ou des C.C. de manière ? La réponse à cette question dépend du jugement de grammaticalité que l'on portera sur des phrases où ils seraient sensiblement éloignés du verbe, soit placés en tête de phrase, soit rejetés à la fin (de tels déplacements peuvent paraître très artificiels, surtout pour *allégrement*). On notera aussi qu'ils peuvent se trouver, dans les formes composées du verbe, entre l'auxiliaire et le participe, ce qui incite plutôt à les classer parmi les modificateurs du verbe.

Cas non retenus comme compléments circonstanciels

Tout en larmes (l. 14) est bien un GP, mais celui-ci est du type de ceux qui entrent dans des constructions attributives : *Gabrielle était (tout) en larmes*. Il s'agit donc d'une forme particulière de qualification, à laquelle est associé un modificateur typique de groupe adjectival (comparer avec *elle était toute triste / tout affligée*). En conséquence, on peut considérer qu'il s'agit d'un groupe mis en apposition au sujet de la phrase, *Gabrielle*.

Dans *Gabrielle... l'arroser de cognac* (l. 15), le complément *de cognac* est un complément indirect second, facultatif certes (presque toujours effacé lorsqu'il s'agit d'*arroser quelque chose d'eau*), mais qui fait obligatoirement partie du programme sémantique de ce verbe (une trivalence), et dont la place est étroitement contrainte : la permutation entre objet premier et objet second est seule possible.

Bride abattue (l. 18) est une locution adverbiale, de forme archaisante en raison de l'absence de déterminant (on s'attend d'ailleurs plutôt à trouver à *bride abattue*), et qui est étroitement liée, en tant que modificateur, au verbe, pour la forme comme pour le sens.

La voiture à âne... qui la conduisit... auprès de son frère bien-aimé (l. 18) : le GP *auprès de son frère bien-aimé* représente le locatif de destination ineffaçable ici, et à considérer comme l'objet second du verbe

conduire : qu'on s'en persuade par l'impossibilité de **la voiture à âne la conduisit bride abattue*.

Il se souleva sur sa couche (l. 20) pose la question des valences du verbe *soulever quelque chose (ou quelqu'un) au-dessus de quelque chose*. La valence C.O.D., obligatoirement exprimée, est ici saturée par le pronom réfléchi, la seconde, qui correspond au lieu au-dessus duquel se produit l'action, n'est pas obligatoirement exprimée. En outre la préposition *sur* est d'un emploi ambigu. Ainsi, dans *il se souleva sur les mains*, le GP *sur les mains* est instrumental, et joue le rôle d'un C.C., ce qui explique l'acceptabilité de *sur les mains, il se souleva*. Mais *sur sa couche* représente le lieu par rapport auquel se produit le « soulèvement », et, sauf dans certains contextes particuliers, *sur sa couche, il se souleva* paraît moins acceptable. Nous avons ici un complément de verbe et non un complément de phrase.

2. Rôle des compléments circonstanciels dans l'organisation thématique de la phrase

Rappelons tout d'abord que la distinction entre thème et propos concerne principalement le niveau propositionnel le plus élevé des phrases déclaratives.

La plupart des C.C. sont intégrés dans la partie rhématique de la phrase (par ex., pour le premier paragraphe, *à la ville* ou *chez elle*), quelques-uns dans la partie thématique (par exemple *toute la semaine* et *dans les champs*). Nous ne nous intéresserons qu'à ceux qui jouent un rôle dominant dans l'une ou dans l'autre.

A / Circonstants scéniques

Certains C.C., en tête de phrase, font un lien avec le contexte antérieur, et constituent donc, avec le sujet grammatical, **une partie essentielle du thème** de la phrase ; ainsi, ils n'entrent pas dans le champ de la négation si la phrase est mise à la forme négative. C'est le cas de *Quand il avait travaillé toute la semaine dans les champs* (l. 2-3), qui, de même que *sa grande joie*, reste « vrai », même si on réécrit la phrase ainsi : *Quand il avait travaillé toute la semaine dans*

les champs, sa grande joie, ce **n'était pas** de venir dîner chez elle le dimanche (dans cette reformulation « il a travaillé effectivement toute la semaine dans les champs » et sans aucun doute « il éprouve une grande joie », même si on ne sait pas ce qui la motive). Au reste, *c'est* a, dans tous ses emplois, pour fonction communicationnelle spéciale d'introduire le propos de la phrase.

Voici d'autres exemples de C.C. « scéniques », c'est-à-dire formant une partie essentielle du thème : **une nuit** (l. 6), **le lendemain** (l. 9), **après la cuisson** (l. 15), **comme elle arrivait** (l. 19). On constate que tous sont en tête de phrase, ou juste après une conjonction de coordination réunissant deux propositions du niveau le plus élevé, et en tout cas précèdent tous le GV.

Dans *une nuit*, le déterminant, un article indéfini, contribue à donner au circonstant une valeur scénique. Le nom *nuit* est en effet par lui-même particulièrement pauvre pour servir d'appui à une datation, il n'y a guère que *jour* qui le soit davantage. On ne voit par conséquent pas à quoi on pourrait l'opposer pour construire un propos, à moins de lui attribuer une détermination précise. Seul un GN défini, du type *la nuit du 4 août*, permettrait une alternance circonstant scénique / circonstant rhématique (**La nuit du 4 août**, leur père ferma la porte de la maison, ou *Leur père*, **la nuit du 4 août**, ferma la porte de la maison : circonstant scénique ; *leur père ferma la porte de la maison* **la nuit du 4 août** : circonstant rhématique, qui admet, comme tel, une extraction en *c'est... que* et qui constitue une réponse possible à la question *Quand leur père ferma-t-il la porte de la maison ?*). En revanche, *une nuit* se prête difficilement à l'extraction par *c'est... que* (? *c'est une nuit que leur père... ferma la porte de la maison*) ; la phrase dans laquelle s'inscrit ce circonstant ne répond pas à la question *Quand leur père... ferma-t-il la porte de la maison ?*

Le cas de **comme elle arrivait** présente aussi un intérêt particulier. *Arriver* est en effet un verbe perfectif, et qui s'accorde donc logiquement avec l'aspect non sécant¹. Dans une suite narrative « normale », on attendrait *elle arriva*, alors que *il agonisait* réunit sans problème l'aspect imperfectif du verbe et l'aspect sécant de l'imparfait. Mais *quand elle arriva, il agonisait* produirait, par le jeu seul

1. G.M.F., VII : 2.3.3.2, p. 292-295.

des temps, l'effet dit de *subordination inverse*, l'arrivée de Gabrielle apparaîtrait comme une fausse circonstance, et en réalité l'événement principal. Jouhandeau corrige cet effet doublement, grâce à *comme* et grâce à l'imparfait ; *comme* a d'ailleurs une affinité particulière avec l'imparfait, et ce temps lui-même a pu être caractérisé comme une forme verbale « anaphorique », c'est-à-dire qui a besoin d'un ancrage temporel qui lui est fourni par le contexte. Cela le prédispose, en particulier dans des emplois où on l'oppose au passé simple, à s'allier au thème. De même, sa valeur sémantique de *second plan* lui donne facilement une valeur circonstancielle, ou plus spécialement *scénique* : *elle arrivait... il se souleva*.

Nous avons déjà évoqué la difficulté d'analyse présentée par **avant de mourir** (l. 11). Complément circonstanciel de la phrase *je veux...*, ce sera, comme y invite la place de ce C.C., un élément thématique : *avant de mourir, je veux...* équivaldra à « voici mes dernières volontés ». En revanche, si on pense y voir plutôt l'anticipation de *encore une fois*, ce sera un C.C. de *manger*, le propos de la proposition exprimant la volition étant *manger encore une fois avant de mourir*.

B / Circonstants rhématiques

Dans la plupart des cas, nous l'avons déjà mentionné, le circonstant est intégré au propos de la phrase. Parfois cependant, il peut aller jusqu'à devenir **l'essentiel du propos**, comme nous l'avons mis en évidence plus haut pour *dans le foin*.

Un circonstant détaché en fin de proposition peut constituer une prédication nouvelle par rapport à cette proposition, et donc devenir également l'essentiel d'un propos : **à vingt-neuf ans** (l. 10) n'est pas, comme *quatre jours plus tard* (ligne précédente), une simple façon de situer le procès dans le temps. C'est un surenchérissement : « non seulement il allait mourir, mais il allait mourir à un âge où on a normalement la vie devant soi ». La reformulation *c'est à vingt-neuf ans qu'il allait rendre l'âme* apparaît toute naturelle.

En humant ce parfum de vie (l. 21-22) est focalisé par l'extraction (*c'est en humant ce parfum de vie qu'il mourut*), il possède donc incontestablement une fonction rhématique. Certes, on pourrait voir ici une sorte de subordination inverse : *il mourut* est en effet, semble-t-il,

l'événement principal, le plus dramatique (souligné par le contraste *vie / mourut*), et sa place tout à la fin du texte lui confère le caractère d'un dénouement. D'autre part, sa position *syntactique* de thème retardé le fait surgir de manière tout à fait inattendue. Au contraire, *en humant ce parfum* est dans la suite logique de ce qui précède (*la tourte... fumait*). Mais toute l'habileté du conteur est de mettre en scène le paradoxal « bonheur » de ce dernier instant, et par là de magnifier l'amour fraternel. De ce point de vue, la « circonstance » devient plus essentielle que l'« événement ».

3. Classement sémantique

A / Les circonstanciels de temps

Le texte comporte de nombreuses occurrences de compléments circonstanciels à valeur temporelle, qui se prêtent à un classement sémantique détaillé.

Nous distinguerons tout d'abord le *repérage direct ou immédiat*, qui permet de situer temporellement le procès verbal par rapport à un procès évoqué par le C.C. sous forme d'une proposition ou d'un nom issu d'une nominalisation ; le *repérage indirect ou anaphorique*, qui prend appui sur un élément du contexte antérieur à la phrase ou à la proposition où prend place le C.C. ; et le *repérage objectif* tiré généralement d'une chronologie socialement objectivée – calendrier, âges de la vie, moments de la journée, etc.

a) Le repérage direct ou immédiat

Quand le circonstant est l'expression d'un procès, celui-ci entre dans un rapport temporel avec le procès exprimé par le verbe qui est le noyau de la proposition, et ce rapport est soit une relation d'antériorité, soit une relation de contemporanéité, soit enfin une relation de postériorité¹.

1. Bien entendu, d'autres positions sont envisageables : par ex., avec un circonstant comme *dès qu'il pleut*, on postulera une saisie inchoative du procès *pleuvoir*, privilégiant le début de la phase de réalisation.

— Relation d'antériorité

Avant de mourir (l. 11). Le procès *je veux manger encore une fois de la tourte à la viande* ou simplement *manger de la tourte* s'inscrit bien dans l'avant du procès *mourir*. C'est ici la préposition introductrice du circonstant qui assure la relation d'antériorité.

— Relation de contemporanéité

Pendant le trajet (l. 16-17). Le procès de refroidissement éventuel évoqué dans *que son chef-d'œuvre ne se refroidît dans la voiture à âne...* (l. 16-17) s'inscrit dans le cours du déroulement du procès impliqué par le substantif *trajet*.

Comme elle arrivait (l. 19). Le procès *il agonisait* est concomitant à l'arrivée de Gabrielle signifiée par le circonstant. La phrase contient d'autres relations prédicatives (*il se souleva sur sa couche ; fit signe à Gabrielle d'approcher*) par rapport auxquelles le complément circonstanciel *comme elle arrivait* prend une valeur causale (c'est aussi **parce qu'**elle arrive qu'il se soulève sur sa couche, etc.). Le fait qu'un circonstant puisse exprimer plus d'un rapport avec le reste de la phrase est l'un des obstacles au classement sémantique des compléments circonstanciels (voir *G.M.F.*, V : 4.5.3.).

En humant ce parfum de vie (l. 21-22) présente la même caractéristique. L'idée de simultanéité des procès *humér...* et *mourir* est ici indissociable d'une relation de manière qu'introduit le circonstant par rapport à la principale. Le gérondif est souvent porteur d'une telle ambiguïté.

— Relation de postériorité

Après la cuisson (l. 15). Ce circonstant situe la prédication *Gabrielle enveloppa le tout...* dans la postériorité du procès « cuisson ». C'est la préposition *après* qui entraîne une telle interprétation.

Quand il avait travaillé toute la semaine dans les champs (l. 2-3). La proposition *sa grande joie, c'était de venir dîner chez elle le dimanche* est située dans « l'après » du procès exprimé dans la subordonnée *travailler toute la semaine dans les champs*. Contrairement au cas précédent, le sens de l'élément introducteur du circonstant ne suffit pas à l'expression de la postériorité. Le subordonnant *quand* peut en effet fort bien signifier la simultanéité (*Quand il travaillait, il ne pensait pas à venir dîner chez elle*). Dans le texte, c'est la forme composée *avait*

travaillé qui permet l'interprétation du circonstant : en effet, une forme verbale composée signifie fondamentalement l'aspect accompli, mais cet accompli est ici réinterprété au sens d'une antériorité du procès signifié par le verbe de la subordonnée par rapport à celui que signifie le verbe de la principale.

b) *Le repérage indirect ou anaphorique*

Le lendemain (l. 9) et **quatre jours plus tard** (l. 9). Ces GN circonstanciels datent respectivement les prédications *la fièvre le prit* et *il allait rendre l'âme* dans la postériorité d'un repère, représenté par le GN *une nuit* dans le premier cas, et par le GN *le lendemain* dans le second. Le repérage chronologique se fait donc ici par une référence de type anaphorique. Il convient de procéder avec rigueur pour établir ce lien : il ne faut pas prendre *une nuit* comme repère de *quatre jours plus tard* (auquel cas l'agonie de Sylvain aurait eu lieu quatre jours seulement après la nuit fatale). L'expression *quatre jours plus tard* ne peut s'interpréter autrement que par rapport à la dernière indication temporelle qui la précède. Et c'est bien *le lendemain* qui occupe cette position. C'est donc le cinquième jour par rapport à la nuit où son père ferma la porte que Sylvain rendit l'âme.

L'adverbe **alors** (l. 13) a dans le texte une valeur strictement temporelle. Équivalent de *à cette époque-là*, il permet un ancrage temporel du propos de la relative (*avait dix-huit ans*) dans l'époque du récit, pris globalement, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble du contexte antérieur.

c) *Le repérage objectif*

Ces circonstants peuvent être classés selon le type de chronologie auquel ils appartiennent.

La première chronologie est celle des jours de la semaine.

Le dimanche (l. 4). Ce GN permet de situer temporellement le procès *venir dîner chez elle* à partir d'un repère appartenant à la série chronologique des jours de la semaine. On relèvera en outre la valeur itérative de l'article défini (cas particulier de valeur générique).

Toute la semaine (l. 3). Ce circonstant possède en principe une valeur englobante à l'égard de la chronologie à laquelle il appartient (c'est l'ensemble de la série chronologique qui est envisagé : *le lundi + le*

mardi + le mercredi + ... = toute la semaine). Toutefois, il oppose souvent, comme ici, au dimanche l'ensemble des autres jours. Dans les deux cas, il exprime une idée de durée, qui est explicitée par le prédéterminant *toute*, sans lequel une préposition serait ici nécessaire (*il avait travaillé pendant la semaine dans les champs / ? il avait travaillé la semaine dans les champs*). On notera également que, comme dans le cas précédent, ce circonstant n'« embraye »¹ pas sur la chronologie du calendrier (il faudrait un circonstant du type *la semaine du 7 au 13 juillet 1997* pour que ce soit le cas), c'est en effet une expression générique.

La seconde chronologie est celle des moments de la journée.

Une nuit (l. 6). Ce GN pose un repère temporel appartenant à la série des moments de la journée²; ce n'est pas une expression générique, mais spécifique; la *nuit* en question implique aussi le *jour* (au sens d'une période de vingt-quatre heures) dont elle constitue une partie, datation imprécise certes, en raison de l'article indéfini, mais par rapport à laquelle plusieurs autres circonstants temporels seront interprétés (*le lendemain, quatre jours plus tard*).

La dernière chronologie évoquée est celle des âges de la vie.

A vingt-neuf ans (l. 10). Le procès *il allait rendre l'âme* est repéré au sein d'une chronologie interne à la vie de la personne, mais ce n'est pas pour autant un repérage subjectif ou approximatif. La chronologie annuelle des âges de la vie est complètement objectivée, tout au moins dans nos civilisations occidentales.

B / Les circonstanciels de lieu

A la ville (l. 2), *dans les champs* (l. 3) donnent un repère locatif générique, *dans le foin* (l. 8) et surtout *dans la voiture à âne* (l. 17) un repère locatif spécifique.

A la ville (l. 2) ne se réfère pas à une localité qu'il n'y aurait pas besoin de désigner plus précisément en raison de sa notoriété, c'est

1. Au sens des *embrayeurs* de Jakobson.

2. Cette série chronologique ne se réduit pas à l'alternance *jour/nuit*. Elle comprend par exemple les moments suivants : *aube, matin, midi, après-midi, crépuscule, soirée, nuit*. Tantôt *jour* oppose globalement les quatre ou cinq premiers termes au dernier, tantôt il englobe le tout.

simplement l'un des termes de la dichotomie *à la ville / à la campagne*. Ce n'est pas un lieu donné qui importe, mais le choix d'un mode de vie. En revanche, où dans *où elle était boulangère* présuppose, pour fonder la transformation de relativisation elle-même, *cette ville*, c'est-à-dire une identité urbaine assignable. Il y a là une distorsion stylistique, voire une discrète anacoluthie.

Dans les champs (l. 3) ne précise nullement qu'il s'agisse des champs du père de famille, même si c'est vraisemblable. Là encore, il s'agit d'une expression générique, indiquant un mode de vie, un type de travail qui n'est guère caractérisé que par le plein air.

Dans le foin (l. 8) est un lieu spécifique, déterminé de façon indirecte par le contexte (*leur père... ferma la porte de la maison*). Il s'agit très probablement, par métonymie, du lieu (entité nombrable, quoique unique) où on garde en réserve le foin (entité massive) de la ferme familiale. Il pourrait s'agir de l'inconfort ressenti en dormant sur ce type de substance, mais alors on aurait plus probablement *il dormit sur du foin*.

Plus spécifique encore est *dans la voiture à âne qu'elle menait elle-même* (l. 17, description définie¹, c'est « la voiture de Gabrielle »), d'abord vu comme le « lieu » où elle place son *chef-d'œuvre*, mais qui est plus un véhicule qu'un lieu, et plus un être animé qu'un véhicule, car si (d'habitude) *elle menait* la voiture, celle-ci, ce jour-là (pas d'erreur, il ne peut s'agir de l'âne), *la conduisit bride abattue...* On fera là-dessus toutes les interprétations stylistiques ou psychologiques qu'on voudra.

C / Les autres circonstances

Parmi les autres circonstants du texte (d'ailleurs fort peu nombreux)² l'un décrit une situation (*sa chemise trempée*, l. 8) susceptible d'être interprétée plutôt comme une simple concomitance que

1. De même que *sur sa couche* (l. 20), où nous voyons plutôt un C.O.I. La description définie consiste dans un GN où la justification du déterminant défini est fournie par un complément du nom ou une expression équivalente (*G.M.F.*, XIX : 3.5., p. 574).

2. D'autres « circonstances » sont exprimées dans le texte par des groupes participiaux en position détachée, et non par des compléments circonstanciels : *leur père, fâché du mauvais exemple...* (l. 5, temps et cause), *interrompant l'Extrême-Onction* (l. 19-20, temps et manière).

comme une cause (cela deviendra la cause de la fièvre, et finalement de la mort, mais seulement dans la suite du texte, après coup), mais dans le contexte immédiat, on peut aller plus loin que la simple indication temporelle, et anticiper un peu sur la notion de causalité : on admettra alors l'interprétation « alors que sa chemise était trempée » (circonstance aggravante), ou encore « bien que sa chemise ait été trempée » (un motif qui aurait dû empêcher le fait subséquent). On constate à nouveau le caractère plus ou moins arbitraire des sous-catégories sémantiques de la notion de circonstance.

Un autre circonstant, *pour empêcher que son chef-d'œuvre ne se refroidît* (l. 16), est l'expression d'une perspective, en l'occurrence celle d'un but.

Au total, il n'y a pas à s'étonner qu'un texte narratif privilégie les circonstants de lieu et de temps, les temporels surtout, de même qu'un texte descriptif aurait privilégié les circonstants spatiaux. Mais dans cette nouvelle d'une extrême concision, qui se développe et s'achève en une vingtaine de lignes, l'accumulation des compléments circonstanciels est quand même frappante. C'est que les circonstances sont décisives pour quelqu'un comme Jouhandeau qui cherche à prendre les êtres « en flagrant délit d'humanité ou d'inhumanité ».